

## Compte rendu de la projection-débat à Strasbourg pour Julian Assange, journaliste australien dont les Etats Unis réclament l'extradition au Royaume Uni.

Le 24 avril 2024 le cinéma Star-Saint-Exupéry de Strasbourg a projeté devant une salle comble le documentaire *Ithaka*, de Ben Lawrence. Le film donne un aperçu émouvant du combat pour la libération de Julian Assange, notamment celui du père du journaliste australien (« L'histoire, c'est que j'essaie, modestement, de sortir Julian de la merde ») et de son épouse Stella Assange qui tente aussi de maintenir les liens familiaux, en particulier avec leurs deux enfants.

Etaient présents pour la présentation du documentaire et lors du débat Stella Assange (sur la photo à gauche), Kristinn Hrafnss rédacteur en chef de WikiLeaks (à l'extrême gauche de la photo de gauche), Guillaume Krempp rédacteur en chef de Rue 89 Strasbourg (photo du milieu) ainsi que par caroline Zorn (photo de droite), élue municipale, métropolitaine et avocate, tête de liste du Parti pirate pour les élections européennes en mai 2024, tous deux partenaires de cette séance.



### Rappel des faits :

En 2006 Julian Assange fonde le site WikiLeaks, plateforme d'informations.

À partir de 2010, Julian Assange publie sur ce site plus de 700 000 documents confidentiels sur les activités militaires et diplomatiques américaines, en particulier en Irak et en Afghanistan où sont notamment montrés des crimes de guerre de l'armée américaine contre des civils.

Le gouvernement des États-Unis le poursuit alors en justice, notamment « pour espionnage ».

En 2012, il se réfugie à l'ambassade d'Équateur à Londres. Mais en 2019 le gouvernement équatorien lui retire son statut de réfugié politique. Depuis, il est détenu à la prison de haute sécurité de Belmarsh à Londres. Il vit enfermé dans une cellule de 2m sur 3 à l'isolement total 23 heures sur 24, ne voit pas la lumière du jour. Depuis cinq ans, aucune photo de lui n'a été autorisée à paraître. Son état de santé inquiète au plus haut point sa femme et ses proches.

En juin 2022, la justice britannique avait donné son feu vert à l'extradition de Julian Assange vers les États-Unis et en 2023, la Haute Cour de justice de Londres lui avait refusé l'autorisation de faire appel. C'est cette décision qui a été examinée les 24 et 25 février 2024 par la Haute Cour britannique. Le mardi 26 mars 2024, elle lui a accordé un nouveau sursis.

Les juges de la Haute Cour statueront le 20 mai après avoir exigé des garanties des autorités américaines, notamment la certitude que la peine de mort ne sera pas prononcée contre lui !

En cas d'échec, Julian Assange aura épuisé toutes les voies de recours au Royaume-Uni.

Ses soutiens ont indiqué qu'il comptera alors saisir la Cour européenne des droits de l'homme, sise à Strasbourg, tout en redoutant qu'il ne soit transféré aux États-Unis avant que cette Cour se prononce.

**Les autorités australiennes le soutiennent et ont demandé que les États-Unis abandonnent les poursuites engagées contre lui.**

Le président américain a déclaré le 10 avril 2024 examiner cette demande :

<https://www.ouest-france.fr/monde/julian-assange/joe-biden-dit-reflechir-a-abandonner-les-poursuites-contre-julian-assange-c4b93fed-7e29-4719-8f8e-9651f5ddbdcf>

Si les États-Unis abandonnaient leur demande d'extradition, Julian Assange serait tout de suite libéré.

Mais à ce jour aucune décision d'abandon n'a été annoncée.

Stella Assange nous a fait part de sa détermination à continuer à lutter pour que justice soit rendue et que son mari soit libéré, mais aussi de ses inquiétudes quant à son état de santé physique et surtout morale.

Le film montre aussi comment le père de Julian Assange se démène, parcourt le monde pour faire des démarches, encourager les comités de soutien.



Julian Assange peut également compter sur le soutien du rédacteur en chef de WikiLeaks, Kristinn Hrafnsson,

<https://www.lapresse.ca/international/europe/2024-04-10/liberation-de-julian-assange/wikileaks-plaide-pour-une-solution-politique.php>

<https://www.letemps.ch/opinions/editoriaux/de-quel-assange-parle-t-on>

Dernièrement le chancelier allemand Olaf Scholz s'est opposé à son extradition :

*« Je pense qu'il serait bon que les tribunaux britanniques lui accordent la protection nécessaire, car il est poursuivi aux États-Unis pour avoir divulgué des secrets d'État américains », a déclaré M. Scholz dans la ville de Sindelfingen.... « Les représentants américains « n'ont pas été en mesure d'assurer aux juges britanniques, lors des dernières négociations, que la peine éventuelle serait justifiée du point de vue du Royaume-Uni », a-t-il affirmé.*

<https://www.euractiv.fr/section/politique/news/olaf-scholz-soppose-a-letradition-de-julian-assange-vers-les-etats-unis/>

**Sur le site du gouvernement français extrait du point de presse du 21 février 2024**

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/royaume-uni/evenements/article/q-r-extrait-du-point-de-presse-21-02-24>

« Question : Concernant le cas de Julien Assange, la France espère-t-elle que la Cour européenne de justice soit saisie avant une éventuelle extradition aux États-Unis ?

Réponse : M. Julian Assange fait l'objet d'un procès en cours au Royaume-Uni. Nous ne commentons pas les procédures judiciaires en cours. »

\*\*\*

**Il est important de rester mobilisés et informés des suites judiciaires données à cette affaire d'autant plus que la suite judiciaire se déroulera à la Cour européenne des Droits de l'Homme qui siège à Strasbourg.**

### **Le comité de soutien à Julian Assange**

Il a pour vocation d'informer et de mobiliser en France sur le cas de Julian Assange. Il ne s'agit pas seulement d'alerter sur le sort d'un prisonnier politique en Occident, de sauver un homme victime d'une immense injustice. Les enjeux de cette affaire sont immenses. Il en va bien sûr du droit d'informer (et donc d'être informé) puisqu'à travers la persécution du fondateur de WikiLeaks, c'est le journalisme d'investigation que l'on cherche à criminaliser. Plus largement, il s'agit d'une attaque contre la liberté de la presse, la liberté d'expression, mais aussi contre les idéaux démocratiques.

Son site : <https://comiteassange.fr/>

Vous y trouverez de nombreuses vidéos : <https://www.youtube.com/@comiteassange>

CL et AZ